

Discours d'Evelyne Huytebroeck
Conférence de presse Services aide aux détenus
19 octobre 2010 - Prison de Forest

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis heureuse d'être présente parmi vous pour la présentation de la brochure destinée aux détenus et intitulée « Les services d'aide externes : La prison, s'en sortir ! ». **Isabelle Etienne**, la coordinatrice COCOM des services d'aide aux justiciables vous détaillera dans un instant le contenu de cette brochure. Je la remercie d'avance, ainsi que **Alain Wiame**, d'avoir organisé ensemble cette conférence de presse. Monsieur Wiame du service d'aide aux détenus « Autrement » a coordonné cette brochure en concertation avec les services bruxellois.

Merci à nos hôtes, **Christine Dhont et Marie Mornard**, directrices de la prison de Forest, **et merci à toute l'équipe de direction**, pour leur accueil. Merci aussi à Monsieur Sampot, le porte-parole du SPF Justice, pour avoir facilité cet accès en prison.

Cette conférence de presse est l'occasion de vous présenter le travail formidable que les services d'aide aux justiciables effectuent au jour le jour. C'est aussi l'occasion de remercier chaleureusement ces travailleurs. Certains d'entre eux sont d'ailleurs présents aujourd'hui.

En effet, malgré les obstacles journaliers auxquels ils sont confrontés - conditions de travail difficiles, manque de moyens - tous gardent leur motivation pour organiser des activités pour les détenus. Ces travailleurs, en réduisant la fracture entre l'univers carcéral et la société, mettent tout en œuvre pour la réussite des réinsertions sociales des anciens détenus.

Les services d'aide aux détenus mènent un travail de longue haleine : accompagnement psycho-social, accompagnement au niveau de la toxicomanie, formation pour les analphabètes, apprentissage des langues, formation certifiante, soutien au maintien et au développement des liens familiaux. Sans oublier un aspect fondamental : une réflexion et un travail par rapport à l'acte commis et à la victime. En effet, la prison doit devenir le lieu où sont réunies les conditions pour donner aux détenus la possibilité d'une réinsertion réussie au moment de leur sortie.

Au niveau de la Commission communautaire commune (COCOM), nous devons tendre avant tout à donner à chaque détenu l'accès aux programmes d'aides et de soutien. Nous devons bien entendu encore développer l'accompagnement en prison, ce qui étant donné le carcan budgétaire dans lequel Bruxelles se trouve, n'est pas une tâche aisée.

En concertation avec la Communauté flamande, la Communauté française et la COCOF, nous travaillons à la **mise sur pied d'un plan stratégique** pour développer encore l'accompagnement des détenus dans les prisons bruxelloises de manière cohérente.

J'épinglerai deux des nombreuses priorités qui me tiennent à cœur :

- L'aide psychosociale par les services d'aide aux détenus :

Je suis consciente des besoins financiers des services d'aide aux détenus.

Il faudra pour pouvoir y répondre, procéder par étape. Je souhaite entamer avec les services une réflexion sur les missions qu'il faudrait développer pour assurer une aide adéquate à chaque détenu.

- Les relations entre les parents détenus et les enfants :

En effet, le maintien - voire même le développement de ces relations - est d'une importance capitale !

Nous devrions, dans les prochaines semaines, travailler avec les Ministres compétents en matière de Formation afin de développer des formations pour les détenus et surtout permettre à tous les détenus analphabètes d'apprendre à lire et à écrire.

Pour porter ce travail, nous avons mis en place deux piliers : la coordination et l'information.

- le rôle de coordination :

Outre le comité de concertation qui a été mis en place depuis plusieurs années pour réunir les services et les autorités de la Communauté flamande, de la Communauté française, de la COCOF et de la COCOM, des coordinateurs ont été désignés afin qu'un travail en commun soit mené tant au niveau des services qu'en tant qu'interlocuteurs des directions fédérales.

- l'information :

Sous la législation précédente, nous avons soutenu financièrement cette brochure d'information. Cet outil nous semblait d'une importance capitale pour atteindre l'ensemble des détenus. Ce travail, je vous le disais, a été effectué par l'ASBL « Autrement » en concertation principalement avec les coordinateurs bruxellois.

Et je suis fière de vous présenter le résultat car cette brochure est non seulement informative sur la vie en prison et sur les services auxquels le détenu peut faire appel mais elle est aussi un lien avec le monde extérieur.

Cette brochure est une étape puisque nous réfléchissons à développer aussi d'autres modes d'information auprès des détenus comme, par exemple, des panneaux au sein de la prison.

Je suis convaincue de ce constat rappelé régulièrement par les services d'aide aux détenus : plus la population aura une image négative et une attitude de rejet par rapport aux détenus et plus difficile sera leur réinsertion sociale.

Or, une réinsertion sociale réussie est le meilleur moyen d'éviter de nouvelles récidives et par là-même de nouvelles victimes.

L'enjeu des autorités tant fédérale que fédérées est donc de permettre que ces conditions menant à une réinsertion réussie soient réunies au sein de la prison.

Au niveau fédéral, des locaux adéquats et la reconnaissance à part entière du travail des services d'aide extérieurs à la prison sont la base élémentaire permettant de développer l'accompagnement aux détenus. Actuellement, le fonctionnement et les bâtiments des prisons ne constituent pas cette base nécessaire.

Cependant, les contacts que nous avons depuis un an avec le Ministre de la Justice et avec son administration nous font espérer que, dans l'avenir, nous pourrions construire ensemble cette base, dans le cadre d'un accord de coopération.

Je relaie donc ce plaidoyer des services d'aide aux détenus : faire en sorte que les prisons ne soient plus seulement des lieux d'emprisonnement où le temps s'arrête, des lieux dans lesquels les détenus sont trop souvent infantilisés ou déresponsabilisés et peu à peu coupés de toutes les réalités du monde extérieur.

Je plaide pour que les prisons deviennent des lieux où le temps peut être mis à profit pour :

- réfléchir ;
- se former ;
- apprendre un métier ;
- mais aussi pour conscientiser les auteurs de faits délictueux aux souffrances que peut causer tel ou tel passage à l'acte ;
- et bien sûr pour se construire ou se reconstruire et prendre un nouveau départ !

Je passe maintenant la parole à :

- ma collègue bi-communautaire, la Ministre Brigitte Grouwels
- puis à Isabelle Etienne, la coordinatrice pour la COCOM des services d'aide aux détenus, qui relatera des témoignages d'anciens détenus. Plusieurs d'entre eux ont accepté de faire part de leur expérience, par écrit.

Merci encore à toutes et tous pour votre présence aujourd'hui !

Evelyne Huytebroeck
Ministre bruxelloise de l'Aide aux détenus